



Déclaration de la FSU au CTA du 20 janvier 2012

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner les moyens alloués à notre académie dans le cadre de la Loi de Finances 2012 votée par la représentation nationale dont la quasi-totalité des sénateurs et députés champardennais, qui, une fois revenus dans leurs circonscriptions respectives s'empressent de dénoncer la déclinaison locale de la politique mise en œuvre par le gouvernement et approuvée par le parlement. On pourrait en sourire mais nous sommes consternés car cela concerne notre avenir, l'avenir de notre système éducatif, l'avenir de nos élèves dont nous avons la charge, nous les personnels enseignants et non enseignants.

Ce gouvernement continue pour sa dernière année de mandature une politique de destruction de l'emploi public et plus particulièrement dans l'Education Nationale. Ce sont 14280 emplois pour la mission « enseignement scolaire » qui sont supprimés parmi eux 5700 emplois dans le premier degré et 6550 emplois dans le second degré ainsi que 400 emplois administratifs, sans oublier que d'autres structures peuvent être concernées par des suppressions de postes (CRDP – GRETA...). Depuis 2008 c'est 71000 emplois qui ont été ainsi supprimés. L'Académie de Reims n'échappe évidemment pas à cette ponction, au rythme des plans successifs c'est près de 2000 emplois perdus en 5 ans.

Pour la rentrée 2012, le premier degré doit rendre 153 emplois, le second degré 177 emplois et 11 emplois administratifs et de laboratoire. Tout cela en dépit des réalités d'un territoire rural ou de sérieuses difficultés socio-économiques et culturelles sont mesurées. Nous renouvelons donc notre avertissement sur l'incapacité qui en résulte de répondre aux enjeux de la démocratisation et de la réussite de tous les élèves.

Dans le premier degré, faites mieux avec moins encore et toujours : tel est le crédo du ministre de l'Education ! Scolarisation des deux ans, suppression de postes de remplaçants et de RASED sont les principaux leviers utilisés, les conditions d'enseignement vont poursuivre leurs dégradations.

Dans le second degré, les collèges continuent à s'enfoncer dans les difficultés. Au travers du socle commun et du livret personnel de compétences s'organisent un collège à deux vitesses qui renonce à faire accéder l'ensemble des élèves à des contenus de formation ambitieux, à des poursuites d'études. Dans les lycées, la réforme Châtel arrive à son terme pour les classes de terminale à la rentrée 2012, elle permet des économies de structures grâce au tronc commun, elle ne règle en rien les difficultés scolaires d'un certain nombre d'élèves.

La nouvelle gouvernance va modifier profondément l'organisation des services académiques, des EPLE, mais va voir aussi une incidence profonde sur le projet éducatif porté par ce gouvernement dont l'objectif est avec le socle commun de baisser pour le plus grand nombre les niveaux de qualifications pour les remplacer par des compétences et l'élitisme pour une poignée.

Enfin ce CTA doit également examiner les perspectives d'évolution de la carte des formations et un groupe de travail se met en place sur le réseau d'établissement de notre académie. Nous participons à cette réflexion si elle permet d'avancer raisonnablement vers un meilleur équilibre des offres de formation et des parcours possibles pour nos élèves sur l'ensemble du territoire de la région. Mais nous attirons votre attention sur un constat qui sera peut être partagé : la poursuite d'études des élèves issus des CSP défavorisées est largement conditionnée par une offre éducative de proximité. Enfin ce qui sera très certainement un point de vue non partagé : la logique des pôles (car c'est bien vers cela que l'on s'achemine) réduit la diversité et la possibilité de choix des élèves, c'est aussi clairement une réduction des moyens par des économies d'échelle, car ce que vous appelez « transferts » constituent en réalité des fermetures et l'exemple du lycée de Bazeilles est de ce point de vue exemplaire mais nous en reparlerons dans le point 4 à l'ordre du jour.

Pour conclure, le système éducatif est mise à mal par une politique du « comment faire mieux avec moins ? » Habillée d'un vocabulaire managérial : leviers d'action, gisements d'efficience, performance, contrats d'objectifs etc ... l'Ecole s'accommode mal de cette gestion comptable. Dans nos établissements, c'est moins de sécurité, moins de réussite pour nos élèves, c'est plus de pressions et de souffrance au travail pour les personnels.

Monsieur le Recteur, la FSU ne renonce pas à exiger une autre politique éducative et c'est pourquoi elle appelle avec d'autres organisations syndicales les personnels à participer massivement aux actions proposées dans les prochaines semaines et notamment le 31 janvier.